

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 1

Rubrik: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rouge vif, qui présenta bientôt l'aspect d'un fanal dont l'éclat et le volume augmentaient à chaque instant. Le guet placé sur le clocher se hâta de donner l'alarme, mais malgré toute la promptitude avec laquelle les secours arrivèrent, l'élévation de la partie embrasée, la difficulté d'y arriver par l'escalier étroit qui conduit au-dessus du dôme, le temps nécessaire pour dresser les échelles, parvenir sur le faîte du toit de la grande nef et y conduire les tuyaux des pompes, permirent au feu de faire de tels progrès dans l'intérieur de la flèche qu'il fallut renoncer à l'espoir de la sauver. Tous les soins durent se diriger sur les moyens de préserver la toiture de la grande nef, celle des petits dômes qui entourent le grand clocher et les maisons voisines.

Des hommes (couvreurs, charpentiers, maçons, etc.), dont le dévouement et l'intrépidité sont au-dessus de tout éloge, se hissèrent sur le faîte escarpé de la nef, sur l'étroite et dangereuse plate-forme qui entoure la base de la flèche, et, au milieu des débris embrasés, des tuiles, des pièces de fer qui tombaient à leurs côtés, brûlaient même jusqu'à leurs vêtements, s'appliquèrent avec un calme imperturbable à diriger l'eau de manière à éteindre les tisons ardents, à mesure qu'ils arrivaient à leur portée; d'autres travaillaient dans l'intérieur du dôme, dont la voûte, percée d'un trou circulaire dans son point culminant, livrait passage à des charbons embrasés qui tombaient dans le chœur.

Par un bonheur dans lequel on doit reconnaître la main protectrice de Celui qui dispose des éléments et les dirige à sa volonté, le vent avait cessé; l'atmosphère était calme et n'offrait autour du foyer de l'incendie que l'agitation, suite inévitable de l'action de la flamme. Cependant cette agitation était telle que les charbons brûlants étaient lancés jusqu'à la Madelaine et au Chemin-Neuf. Le jardin de la maison du professeur Levade en était jonché, et deux fois le feu s'est manifesté dans sa toiture. Qu'aurait-il été si le vent d'Est eût continué? Il est hors de doute que tout ce quartier aurait été atteint et notamment le bâtiment de l'Académie avec tout ce qu'il renferme de précieux. Mais on a pu travailler sans obstacle et avec un succès tel que dès l'instant où la charpente de la flèche a été consumée, environ les cinq heures, tout a été fini.

Outre les pompes de la ville, 17 pompes étrangères ont été en activité. On en avait formé une file dont la tête était établie sur les bords du Flon, à plusieurs centaines de toises de la porte St-Maire, et qui, se communiquant l'eau les unes aux autres, en fournissaient abondamment. On remarqua surtout la pompe de Préverenges, construite par le sieur Golay, fondeur, à Morges, et qui, placée sur le bord de la rivière, alimentait toutes les pompes de la file.

Il paraît que rien n'égalait la beauté du spectacle qu'offraient la ville et ses environs, éclairés par cette gerbe colossale. Sur l'horizon d'un noir sombre, les édifices se dessinaient de la manière la plus éclatante et le vert le plus brillant colorait les arbres. Les petits oiseaux éveillés avant l'aurore voltigeaient

dans les branches, et les familles de hiboux, naguères habitants paisibles de l'édifice enflammé, planaient avec anxiété dans les airs.

Voici la liste des pompes de diverses localités, qui, avec celles de Lausanne, ont assisté à cet incendie :

*Grandvaux, Lederrey, chef de pompe. — Morges, Koch, id. — Cheseaux, Cevey, id. — Echichens, Rochat, id. — Bussigny, Barraud, id. — Crissier, Vivian, id. — Romanel, Perguer, id. — Ecublens, Masson, id. — Le Mont, Corbaz, id. — Pully, Barbe, id. — Renens, Desponds, id. — Lonay, Bressenel, id. — Vufflens-la-Ville, Montagnon, id. — Sullens, Duboloz, id. — Cully, Champrenaud, id. — Belmont, Bugnon, id. — Epesses, ***. — Vufflens-le-Château, Perey, id. — Riez, Borgognon, id. — Préverenges, Bolliet, id. — Ouchy, Daccord, id. — Echandens, Gorgerat, id. — Epalinges, Chappuis, id.*

Noms des citoyens qui se sont distingués par leur courageux dévouement :

Forney, charpentier; Ninet, couvreur; Jaccoud, tambour; Oselet, maçon; Blanc, sonneur; Maget, cadet, maçon; Regamey, garde de Montbenon; Pache, chez Delavaux. Un jeune Diemer, blessé; Légeret; Clavel, ouvrier chez Hugonet; Lederrey, ouvrier chez le même; Ramuz, Moser, Horny, Hory, maçon; Combette.

L. M.

Faute à corriger. — Dans notre précédent article nous disions : Deux des successeurs de l'évêque Henri, Hugues et Berthold II sont désignés comme continuateurs de son œuvre, dès 1019 à 1057. Il faut lire : Hugues et Burkhard II, etc.

~~~~~  
Madame B... a ses pauvres.

Chaque lundi, les habitants viennent recevoir des secours de toute espèce, argent, vêtements, médicaments, etc.

Lundi dernier, un des pauvres demanda à parler à Madame.

On le fit entrer dans l'antichambre, et Madame B... lui dit :

— Vous avez à me parler, mon ami?

— Oui Madame, c'est pour vous dire que je suis un de vos pauvres... voilà bientôt sept ans...

— Eh bien!

— Je demande à être augmenté.

— C'est que j'ai déjà beaucoup de charges : vous m'avez amené tous vos parents... — Enfin, qu'est-ce que vous recevez?

— Je reçois un pain de dix livres, trois francs pour la semaine et une couverture tous les deux ans.

— Eh bien ! c'est tout ce que je peux faire.

— C'est bon, Madame, chacun est libre, n'est-ce pas? Eh bien ! comme tout augmente, je ne puis plus être votre pauvre à ce prix-là.

~~~~~  
Dau temps qu'on ne savai que lo patois, et que s'étai lo bon temps, so diant, on bon Dzorattai l'irè venu avau ménà dei trulliès à n'on monsu. Et stu monsu, qu'étai prau conteint de s'n hommo, lai eintrèva dinse :

Dites voir, Abram, ne pourriez-vous pas m'amener un char d'osiers jaunes ?

Holà, tot parâi, que lai répond.

Et s'en returné amont. Mâ, tot ein allein, sè peinsè dinse... dai z'osiers jaunes,... qu'è-t-e que lè po dai z'affére ? Et quand l'è r'amont, ie démandé au vesin Dzâquiè, cein que cein vo dere, dai z'osiers jaunes.

Dai z'osiers jaunes, que lai répond lo vesin... Diabblle einlèvai se vau pas être dai verdâire ! (des verdiers, sorte d'oiseaux).

Lai ein avâi ion que bêvessâi tot solet, et que l'irè adi à la câva aprî son bosset. Et ma fâi, po ne pas bâire dinse coumeint lè caïon, sein trinquâ, trinquâvè avoué lo bosset et lai desâi dinse :

— A ta santé, bossaton !

Et ein écliaffein lo vêrro, repondâi po lo bosset :

— Grand bin tè fassè, Djudion !

• Gédéon.

Lâi ia dâi iâdzo dâi rudo dâdou pè lè catzimo. Lo menistre démandâvè on iâdzo à on gros gaillâ, se peinsâvè que Jésus-Christ sarâi tot solet po hèretâ le royaume dâi Cieux.

— Cein ne pau pas lâi manquâ, que lâi répond l'autro, du que son père n'a que ci valet.

L'è bin probablio que lo menistre l'a tsampâ frou, coumein l'autro dè Gollion, que l'avâi repondu que lai a dou bon Dieu. Et l'irè dan su lo pas dè porta qu'tapâvè sè chôquè po se retzaudâ, câ fasai na cramina. Iô vatelé on autre qu'arrevé po lo catzimo, et que l'étai tâ, du que veniâi dè liein.

— Et que fâ-tou kie ? que lai dese stuce.

— Pardienne !... que fâ-tou quie ?.... m'a fôtu frou.

— Et porquîè ?

— Guiéro vau-tou dere que lai a de bon Dieu se lo tè démandé.

— Baugro dè fou !... ion.

— Au bin, va pî; mè que i'é de dou, n'a pas étâ conteint, m'a fôtu frou : t'ari ton affére. L. F.



Les pygmées bossus de l'Ueliberg.

Conte.

VI

Alors commencèrent les danses les plus mignonnes sur le gazon du ravin. Le roi et la reine applaudissaient du haut de leur trône. Quant à notre Jean-Henri, il ne trouvait point du tout la chose amusante. La soif le tourmentait, et les excellentes qualités du vin qu'il venait de boire lui revenaient toujours à l'esprit. Les pygmées de l'Ueliberg, tout à leur joie, ne faisaient plus attention à lui. Il savait parfaitement que sa garde n'était qu'une épreuve destinée à montrer s'il pourrait se retenir de boire; mais sa soif allait en croissant, et dans son insouciance il pensa que s'il ne buvait qu'un peu, un tout petit peu, les pygmées ne s'en apercevraient pas. Il se dressa donc dans l'ombre, tandis que tout dansait, il remplit vite sa gourde, puis il se régala. Quelle boisson délicieuse ! Un tel vin ne pouvait venir que des entrailles de la terre, jamais la froide croûte de notre globe ne produira un tel feu. Il ne pouvait s'en rassasier. Ainsi la sensualité l'emporta sur le devoir et sur la crainte de la mort. Philax s'était endormi à ses pieds. Il ne tarda pas à tomber lui-même dans un profond sommeil. Il aurait bien dû veiller, pensa-t-il, mais après tout, que lui importait cette peuplade de pygmées ? Il avait donc étendu son fusil à terre, puis il s'était couché à côté de son fusil. Au bout d'un moment, le roi, la reine et quelques-uns du peuple s'approchèrent du

dormeur. La reine fit un signe. Un des assistants partit et ne tarda pas à revenir chargé d'une plante de pavot. La reine en exprima le jus sur les yeux de Jean-Henri, en chantant : « Dors, dors ! insouciant ! adolescent frivole ! Ta punition procurera du moins le repos de tes alentours. Eveillé, tu aurais amené la ruine sur ta maison ; c'est pourquoi, dors, dors, pour ne rentrer chez les tiens que lorsque tu seras corrigé ! » Ce à quoi le roi ajouta : « Et jusqu'à ce qu'il se réveille, tandis qu'il dort dans les plus profondes ténèbres, mon peuple fera la garde et protégera les innocents restés dans la maison. Ces tendres créatures ne doivent point s'affliger. » Et le peuple répondit : « C'est nous qui soignerons la maison, la vigne et les champs jusqu'à ce qu'il soit réveillé. En attendant, vivent à jamais notre roi et notre reine ! » En ce moment, la lune se cacha derrière un nuage. Le coup d'une heure frappa sur la grosse cloche de la cathédrale de Zurich. A l'instant même tout disparut. Tonneau, dormeur, pygmées, tout s'était évanoui. Il ne restait que l'Ueliberg de tous les jours.

Le retour à la maison.

Un soleil d'automne se dirigeait vers les montagnes de l'occident, lorsque Jean-Henri se réveilla. Il ouvrit lentement les yeux, bâilla, puis bâilla encore. Il étendit ses bras et ses jambes engourdis, il s'assit, jeta un regard étonné autour de lui et se mit à recueillir ses idées. Puis il étendit encore ses membres en baillant encore tout haut. Revenu à lui-même, il s'étonna d'avoir dormi si profondément et surtout d'avoir tant rêvé. Le soleil, se dit-il, est déjà bien avancé dans sa carrière. Que va dire ma mère de ce que je ne suis pas rentré ce matin. Ah ! j'aurais mieux fait de rester à la maison hier soir. Il n'est en vérité pas bien de ma part de causer aux miens de tels tourments. Ma mère aura bien certainement passé la nuit dans les transes, et aujourd'hui elle doit être dans une extrême inquiétude. Je vendrai mon fusil et mon chien, je ne boirai plus, j'ai en vérité la tête dérangée. Oui, oui, je me remets ce qui s'est passé ; hier l'eau-de-vie m'a amené dans cette gorge et je m'y suis endormi. Cependant... il y a encore quelque chose. Ah ! oui, ce peuple de pygmées, ce roi des pygmées, hahaha, quelle folie ! quel rêve insensé ! Voilà ce que c'est que de remplir de gandoises la tête des enfants, tout cela revient dans les rêves ! — Mais quelle heure peut-il bien être ? C'est, je pense, l'après-midi ! Alors, que me font les lièvres ? Décidément je rentre à la maison.

Cela dit, il se lève et appelle son chien. Mais le chien ne vient point. Il redouble, il appelle Philax sur tous les tons ; cajolerie, ordre, colère, rien n'y fait. Le chien est loin. Cela irrite notre chasseur qui finit par s'imaginer que Philax rode dans la montagne ou bien qu'il est retourné à la maison. Alors il ramasse son fusil. Qu'est-ce à dire ? Le bon, l'excellent fusil, nettoyé à fond, la veille, se trouve entièrement rouillé. Il secoue la tête ; la batterie est hors de service, le canon percé, les courroies tachées de noir. Comment, en si peu d'heures, le fusil a-t-il pu être mis en pareil état ? Ce seront les émanations délétères des plantes, pense-t-il, et, en murmurant, il passe l'arme en bandoulière, et s'en va.

(La suite au prochain numéro.)

— La livraison de décembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants : I. Esquisses bavaroises. — D'Aibling à Tegernsée, par M. Charles Secretan. — II. La colonisation au Brésil, par M. A. Briquet. — III. Le pape et le concile, par Ed. Tallichet. — IV. H.-B. de Saussure et les Alpes. Fragments tirés de documents en partie inédits, par M. le professeur Alphonse Favre. — V. Le presbytère de Nœddebo. Scènes de la vie rurale en Danemark, de Henrik Scharling. (Septième et dernière partie). — VI. Chronique. — VII. Causées parisiennes. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — L'enfant du naufrage, par sir Samuel W. Baker. — Perdus dans les glaces, par Isaac J. Hayes. — Les naufragés, ou vingt mois sur un récif des îles Auckland, par F.-E. Raynal. — Les filles du notaire, ou les tribulations à l'étranger par Fréd. Maillard. — Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.